

## Mail reçu le 05/12/2021 à 11h56

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

**Avec ce présent mail, je vous notifie mon opposition et mécontentement au défrichage de zones boisées à Gazinet en vue de la construction des lotissements du projet Lartigue.**

Ce défrichage pour la construction de lotissements va à l'encontre de toutes les règles et orientations écologiques. Alors que nous nous engageons nationalement et internationalement (lois sur la transition écologiques, Cop21, Cop26) nous avons un projet qui se propose de détruire plus de 16 Ha de forêt.

Je suis très étonné et très sceptique que ce projet nous soit proposé lors d'une enquête publique : il est capital qu'il soit présenté et discuté avec les habitants !

D'un point de vue écologique :

- **choisir cet emplacement** en vue de constructions **est un non-sens écologique**
- **détruire 16,9 Ha** de bois (alors que 80% de la biodiversité se trouve en forêt) **est un non-sens écologique**
- **supprimer 48 espèces** de faune et flore protégées **est un non-sens écologique**
- **supprimer des corridors** écologiques pour le passage de la faune **est un non-sens écologique**
- **supprimer un poumon vert important** du fait de sa proximité de l'autoroute classée niveau 1, qui contribue à l'absorption du CO2 émis par la circulation autoroutière (+de particules fines) **est un non-sens écologique**
- **supprimer l'effet de fraîcheur** et donc augmentation de l'effet de serre **est un non-sens écologique**

D'un point de vue des nuisances :

- **détruire 16,9 Ha** de bois va augmenter les nuisances sonores provenant de l'autoroute voisine
- **choisir cet emplacement** va augmenter le trafic routier sur Axe RD214 e2 (avenue Jean Moulin-Gazinet Centre) et l'Axe RD214 (croisement direction Pessac, Toctoucau, Z-A Toctoucau, ZI Tartifume) et le croisement de dégagement vers A63, ce qui rendra la zone accidentogènes, et augmentera la difficulté de circulation dans ces zones pour les riverains. (hors comptabilisation des projets à Pessac "Chapement" et "ancien Pacha" soit + 300 et +120 logements) aujourd'hui cette zone déjà accidentogène ne dispose même pas d'un ralentisseur...
- **détruire 16,9 Ha** de bois va supprimer l'impact d'apaisement pour les riverains, habitants, collégiens et professeurs (**éco-anxiété**)

**Enfin, en 2021, le législateur est sensé réfléchir pour améliorer le cadre de vie des concitoyens en prenant en compte l'écologie et la préservation des territoires, les nouveaux projets doivent tenir compte de l'évolution des mentalités et habitudes de vie or ne sont pas proposés dans ce projet : un parking pour covoiturage, la création de zone à mobilité douce pour faciliter les déplacements, ... seule la concentration de logements a été pensée, faut-il y voir des intérêts personnels ou financiers dans ce projet?**

Ces bois apportent un bien-être certain et améliorent la qualité de vie des environs et contribuent à valoriser le quartier pour ses habitants et ses collégiens.

***Nous sommes dans une situation d'urgence climatique et sommes tous conscients que la biodiversité et les arbres sont plus que jamais importants et nécessaires à la survie de l'humanité. Par ailleurs, du 29/11 au 5/12, Bordeaux métropole à lancer une opération de végétalisation avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres sur la prochaine décennie. Elle a pour cela distribuer 18000 plants sur la semaine du 29/11 au 5/12. Et à Cestas, il est envisagé de détruire 16ha de forêts...***

Il y a des alternatives à cette destruction des bois sur des zones déjà urbanisées (Panzani à Gazinet, Villaverde à Pierroton) ou vierges d'arbres (des prairies qui ne sont plus utilisées à Cestas Bourg), refus du projet lidl sur une zone déjà déboisée...

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Evelyne PORTIER